

Morcenx-la-Nouvelle, le 22 avril 2025

ARRÊTÉ DU MAIRE

Objet : course cycliste.

Le Maire,

-Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code des Collectivités territoriales,
-Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur certaines voies de la commune, le dimanche 15 juin 2025 entre 19 H 30 et 23 H 59, pendant le déroulement de la course cycliste nocturne des Fêtes Locales, organisée par la Section Cycliste du C.A.M.,

ARRÊTE

- Art 1 : La course cycliste nocturne organisée le dimanche 15 juin 2025 par la section cycliste du C.A.M. empruntera l'itinéraire suivant dans l'agglomération entre 20 H 00 et 23 H 00 :

Départ : Avenue Foch, Avenue Joffre, Avenue du 8 Mai, rue du 11 Novembre 1918, rue Henri Barbusse, Boulevard Victor Hugo, Boulevard Gallieni, Avenue Pasteur. Arrivée : Avenue Foch.

- Art 2 : Le stationnement des véhicules sera interdit sur la chaussée des artères empruntées par la course cycliste le dimanche 15 juin 2025 aux heures fixées à l'Art.1.

- Art 3 : La circulation sera interdite dans le sens contraire à la course sur l'itinéraire cité à l'Art. 1.

- Art 4 : Des barrières seront installées tout le long des écoles pour isoler le passage dans la Fête Foraine, ainsi qu'à l'arrivée.

- Art 5 : Toute infraction au présent Arrêté sera poursuivie selon les lois et règlements en vigueur.

- Art 6 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et Monsieur le Garde Champêtre sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté.

Le Maire,

Paul CARRERÉ.



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau compétent dans les 2 mois à compter de sa notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Copie : Organisateur,

Gendarmerie, Pompiers, Services Techniques, Affichage,
Chrono, Police Rurale.

Mairie de Morcenx-la-Nouvelle

2, place Léo Bouyssou, 40110 Morcenx-la-Nouvelle - ☎ : 05 58 04 19 00 - ✉ : mairie@morcenxlanouvelle.fr
www.morcenxlanouvelle.fr